



Bruxelles, le / /20..

PradoWeb

Offre de contrat de licence pour l'application PradoWeb

Cette offre a été élaborée sur la base des informations fournies par votre entreprise à l'aide du formulaire type figurant sur notre site web et reprises dans la présente offre. Nous vous demandons de vérifier l'exactitude des données relatives à votre entreprise et, le cas échéant, de signaler sans délai toute erreur ou lacune au CRR afin que nous puissions vous fournir une offre adaptée et correcte.

Si tous les détails sont corrects, nous vous prions de renvoyer une copie signée, ainsi qu'une copie signée du contrat de licence en annexe à cette offre, pour acceptation. Dès réception par le CRR de l'offre acceptée et du contrat de licence signé, le contrat est conclu sous la forme et aux conditions indiquées ci-dessous et avec application des conditions énoncées dans le contrat de licence ci-joint.

La présente offre est valable 2 mois (deux) à compter de la date mentionnée ci-dessus.

Après acceptation, le contrat est conclu entre:

Le Centre de recherches routières, Institut reconnu par application de l'arrêté-loi du 30 janvier 1947, numéro d'entreprise 0407.571.927, établi Boulevard de la Woluwe 42 à 1200 Bruxelles et représenté par Eva Van den Bossche, directrice générale.

Ci-après dénommé **Donneur de licence**

Et

Société , numéro d'entreprise , établi à
et représenté par

Ci-après dénommé **Preneur de licence**

Vous optez pour une **licence par site** où les données des différents sites restent séparées:

Une licence pour le prix de 1700 euros (hors tva) par année civile pour le site:

Nom entreprise (*) :
Nom site (*) :

Rue + numéro :

Code postal + commune :

(*) Ces dénominations seront reprises dans l'application PradoWeb

Nom et adresse e-mail de la personne de contact dans l'entreprise pour ce site. Celui-ci devient "gestionnaire client" et peut créer dans l'application les utilisateurs pour ce site.

Nom :

e-mail:

Le prix des **x** licences ensemble s'élève à **x*1700 euro (hors tva)** par année civile.

La facturation se fera à l'adresse suivante:

Nom entreprise :

A l'attention de :

Rue + numéro :

Code postal + commune :

Numéro tva :

e-mail pour facturation :

Toute modification des données doit être immédiatement signalée au CRR.

Le prix par année civile pour la licence tel qu'indiqué est le prix pour 2025. Les éventuels ajustements de prix seront notifiés au plus tard dans le courant du mois de septembre, de sorte qu'une annulation gratuite en temps voulu soit possible.

Pour une licence qui commence dans une année civile en cours, la redevance sera due au prorata.

Sous réserve d'une résiliation en temps voulu, l'accord sera toujours renouvelé tacitement pour l'année civile suivante. Nous renvoyons à cet égard à l'article 6 du contrat de licence, qui fait partie intégrante du contrat.

Ainsi conclu à Bruxelles le [/ /202x],

Pour le CRR

Pour **XXX**

(nom et signature)

(nom et signature)

Annexe: Contrat de licence PradoWeb